ANALYSE DE THÈSE

RITUELS MUSULMANS À L'ÉPREUVE DE L'ABATTAGE HUMANITAIRE-INDUSTRIEL

Thèse de Félix **JOURDAN**[1]

Analysée par Daniele **BIANCHI**[2]

Directrice de thèse : Jocelyne **PORCHER**, Directrice de recherche en sociologie, INRAE

Co-directeur de thèse : M. Jean **GARDIN**, maître de conférences en géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le document se compose de 520 pages, 14 tableaux, 51 figures et une riche bibliographie.

L'auteur passe en revue dans l'introduction les tensions que suscite en Europe l'abattage rituel musulman, qui exige d'égorger les animaux sans étourdissement.

Le premier chapitre fait un état des lieux des approches philosophiques, sociologiques et anthropologiques récentes sur l'abattage conventionnel et rituel des animaux, distinguant un point de vue des anciens et un point de vue des modernes.

Le deuxième chapitre traite de l'abattage en Europe occidentale. Le troisième chapitre expose les « économies morales » sous-jacentes à l'abattage conventionnel et à l'abattage musulman, afin d'en expliquer l'opposition. Il présente ensuite les textes religieux et juridiques portant sur les règles d'abattage dans l'Islam, d'où il ressort une grande diversité d'opinions. Puis il expose l'encadrement par l'État et l'industrialisation de l'abattage islamique en France.

Dans le quatrième chapitre, la méthode de l'enquête est présentée. Trois types d'abattoirs sont visités : des abattoirs industriels, des établissements intermédiaires et des établissements de plus petite taille. Des nombreux entretiens ont été menés avec différentes catégories d'acteurs : industriels, agents de l'État, associations de protection animale, scientifiques, agences halal, sacrificateurs, bouchers halal et clercs musulmans.

Les chapitres 5, 6 et 7 décrivent l'organisation générale du travail et des procédures en abattoir, d'abord de bovins et ensuite de volailles. La durée des enquêtes, sur trois ans, est un gage supplémentaire de l'intérêt du travail accompli.

La partie pratique est certainement la plus intéressante pour les futurs chercheurs et ceux qui s'intéressent de près aux questions liées au bien-être animal, mais surtout à la relation entre normes sacrées et normes techniques et juridiques. La difficulté d'avoir du matériel et des

[1] Thèse pour l'obtention du grade de Docteur en sociologie délivré par l'Université Paul Valéry Montpellier III et préparée au sein de l'école doctorale ED60 Temps Territoires Sociétés et Développement, et de l'unité de recherche UMR Innovation, présentée et soutenue publiquement le 7 décembre 2022.

[2] Membre correspondant associé de l'Académie d'agriculture de France, Section 4 « Sciences humaines et sociales ».

Copyright Académie d'agriculture de France, 2025.

témoignages de première main sur l'activité au sein des abattoirs est sans doute un élément important. Comme l'auteur le souligne, le milieu des abattoirs s'est fermé ces dernières années en réaction aux intrusions de militants animalistes et aux polémiques médiatiques qui les ont suivies. Il s'agit donc d'un terrain d'enquête particulièrement difficile et l'auteur est parvenu à gagner la confiance de multiples professionnels en garantissant l'anonymat et l'interdiction de photographier ou de filmer.

Cette thèse offre un panorama remarquablement précis et circonstancié des pratiques du sacrifice islamique des animaux, des contraintes réglementaires qui l'encadrent, des controverses qu'il suscite et des dispositifs industriels qui le réalisent.

J'ai, cependant, quelques réserves sur la thèse centrale de l'ouvrage. L'auteur défend la thèse d'une « religiosité » de l'abattage industriel où l'éthique du bien-être animal remplacerait celle religieuse. L'auteur affirme que l'abattage islamique deviendrait intolérable « parce qu'il entrave l'effort de re-légitimation du modèle humanitaire industriel autour de la notion de bien-être animal ». La concentration des débats sur la seule question de l'étourdissement à la mort détournerait ainsi l'attention de la critique de l'industrialisation de l'élevage et de l'abattage des animaux.

Pour défendre sa thèse, l'auteur doit balayer le terrain des positions divergentes comme notamment celle de Florence Bergeaud-Blackler, la grande spécialiste des aspects socio-économiques du halal en France, qui défend la thèse d'un abattage rituel islamique asservi à l'industrie. Les arguments théoriques ne me semblent pas convaincants. D'autant plus que les pratiques relevées à la suite des visites sur place dans les abattoirs semblent confirmer plutôt cette vision économico-industrielle. L'appui des thèses de Mohamed Hocine Benkheira à l'encontre de la vision de F. Bergeaud-Blackler n'est pas résolutif, car cet auteur défend l'idée, fort discutable (et en faux par rapport à la thèse de l'ouvrage), de l'existence d'un abattage rituel chez les chrétiens, qui aurait disparu en raison de « l'irréligion » contemporaine de ce monde.

Le témoignage détaillé de l'abattage rituel donne l'image d'un « massacre », où le présumé respect de certaines règles religieuses (pas codifiées ni uniformes) justifierait des actes de barbarie et souffrance supplémentaires, pour se conformer à un rite « inexistant ». L'auteur évoque l'argument que la pensée rationaliste fait peu de place à l'implicite et que « les acteurs n'ont pas besoin de connaître les raisons, et encore moins les causes, de ce qu'ils font rituellement, pour le faire ». Cela a sa raison d'être chez les religieux, mais le scientifique doit trouver une réponse. En effet, l'auteur développe l'autre pendant de sa thèse, celui d'affirmer que l'abattage industriel aurait aussi sa « religiosité ». Alors qu'il se présente comme laïc, l'abattage industriel met en œuvre une procédure ritualisée sacralisant la sensibilité animale comme une « valeur incommensurable ». L'auteur y voit une « conception religieuse humanitaire » héritière du « dolorisme chrétien ». La thèse est originale, mais elle me laisse perplexe. D'un côté, il aurait été intéressant, peut-être, de faire un parallélisme avec la bonne mort chez les humains. Le débat sur l'éthique dans l'abattoir semble suivre la même évolution que celle de la peine de mort dans les pays qui l'ont progressivement abandonnée, non sans passer avant par des formes moins cruelles (guillotine, chaise électrique, injection létale, ..). D'un autre côté, une investigation plus poussée des normes éthiques dans le cadre de la mise à mort ou en général du bien-être animal aurait permis de déboucher sur la même conclusion à propos du rituel islamique : il s'agit d'une feuille de figure « moraliste » sur un procédé industriel. En effet, l'auteur met au jour le lien indissoluble entre logique de l'efficacité technique et principe de bien-être animal : ainsi l'étourdissement favorise à la fois la fluidité du flux productif et la moralisation de la mort.

Copyright Académie d'agriculture de France, 2025.

Selon lui, la règlementation européenne donnerait lieu à un conflit entre deux intolérables. Dans l'économie morale humanitaire, l'intolérable est l'abattage d'un animal conscient ; dans l'économie morale islamique l'intolérable est l'égorgement d'un animal déjà mort, donc tué sans permission divine. La conclusion de la thèse doctorale revient sur l'intolérable du non-étourdissement dans un regain de légitimation renouvelée du modèle « humanitaire-industriel » qui servirait presque de paravent au système pratique et rentable de l'abattage industrialisé. Tout cela semble faire abstraction de la valeur de la norme juridique et de sa priorité sur celle religieuse, et de la suprématie de certaines valeurs, y incluant le bien-être animal, telle que reconnue par la Cour de Justice de l'Union européenne.

Au vu de l'originalité de la thématique de recherche, de la problématique posée, des résultats fournis et appuyés sur une analyse bibliographique robuste, et étayés par un véritable travail d'enquête en interne aux abattoirs, cet ouvrage constitue donc une source d'information de première main.

Tout ceci justifie la plus large diffusion possible de ce travail, notamment à partir du site de l'Académie d'agriculture de France et du Mensuel.

Copyright Académie d'agriculture de France, 2025.